

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 28 septembre 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 28 septembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 22 septembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M. DUYCK Joël, Mme DURUT Jocelyne, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECCLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX,
Mme DUHAYON Monique, procuration à M. HENNEON François-Xavier,
Mme FERMENTEL Geneviève, procuration à M. MOUQUET Denis,
M. FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee,
M. MORVAN Hervé, procuration à Mme PLE Sandra,
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques.

Absents :

M. DEHAENE Michel.

Secrétaire de séance : Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Délibération n°2021D172 - Tourisme, voies douces, base nautique et port Flandre Lys - Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Flandre Lys, à la suite de la démission de Madame Marie HOUSSIN.

Le Président expose au Conseil :

Vu la délibération n°2020D040 du 3 septembre 2020 relative à la désignation des représentants au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Flandre Lys,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un membre du Premier collège, étant donnée la démission de Madame Marie HOUSSIN de son poste de conseillère municipale, entraînant de fait sa démission en tant que conseillère communautaire,

Le conseil d'exploitation de l'Office de tourisme intercommunal est composé de 15 membres répartis en deux collèges :

- 8 membres élus représentant la Communauté de communes ;
- 7 membres extérieurs représentant les professions et activités intéressées par le tourisme dans la Communauté de communes : prestataires d'hébergements touristiques, restaurateurs, équipements touristiques, associations, greeters, bénévoles assurant une activité en lien avec le tourisme, le patrimoine ou la culture.

Les membres du premier collège du conseil d'exploitation sont désignés par délibération du Conseil communautaire sur proposition du Président de la Communauté de communes pour la durée du mandat. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

Monsieur le Président propose comme membre du premier collège du conseil d'exploitation, en remplacement de Mme Marie HOUSSIN : Madame Monique DUHAYON.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

